

Designer architecte d'intérieur

RNCP34357 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	233
Formacode(s)	45015
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2019
Date d'échéance	16/12/2024

Certificateur(s)

ACE EDUCATION · SIRET : 83102401300029

ESDAC IPSAA · SIRET : 79963796200066

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACE EDUCATION	83102401300029	Former et organiser l'évaluation
COM'ART	53030459100015	Former et organiser l'évaluation
ESDAC CLERMONT- FERRAND	82430666600028	Former et organiser l'évaluation
ESDAC HOLDING	85159215400146	Former et organiser l'évaluation
ESDAC IPSAA	79963796200025	Former et organiser l'évaluation
ESDAC MONTPELLIER	82430673200028	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Avec un chiffre d'affaire compris entre 16 et 24 milliards d'euros et une croissance moyenne comprise entre 3% et 5% chaque année, le marché de l'aménagement d'intérieur en France offre des perspectives d'emploi.

Dans ce cadre, l'IPSAA-ESDAC a créé une nouvelle certification « Designer Architecte d'Intérieur » en s'appuyant sur ses partenariats avec l'UNAI (Union Nationale des Architectes d'Intérieur et Designers) et le CFAI (Comité Français des Architectes d'Intérieur) et les acteurs du secteur.

Le Designer Architecte d'Intérieur est un professionnel dont la mission n'est pas seulement de déterminer la forme d'un espace, mais plutôt de proposer une vision globale qui prend en compte les besoins des usagers, les contextes sociétaux et les composantes de l'environnement dans le temps présent tout en s'inscrivant dans les évolutions et besoins futurs.

Le Designer Architecte d'intérieur conçoit un espace à l'intérieur d'un cadre bâti en fonction des aspirations du client en s'appuyant sur une analyse des lieux afin d'intégrer les contraintes et potentialités à mettre en valeur. Il réalise des esquisses afin de proposer des concepts d'aménagement des espaces, élabore les plans sur papier et ordinateur en prenant en compte les contraintes financières, techniques et les normes. Il présente et fait valider le projet définitif à

son client. Enfin, il conduit le projet en choisissant les prestataires, planifie les travaux, organise les réunions de chantier jusqu'au procès-verbal de réception des ouvrages avec, si besoin l'établissement des réserves.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités se regroupent selon 4 axes:

1) Analyse de la faisabilité du projet d'aménagement d'espace

- Étude de la demande
- Réalisation d'une première esquisse de l'espace
- Rédaction d'un document reprenant l'ensemble des éléments analysés

2) Étude de conception et dossier de consultation des entreprises

- Formalisation du projet.
- Réalisation de l'avant-projet sommaire
- Élaboration d'une communication visuelle de l'avant-projet
- Conception du dossier de Déclaration Préalable ou Permis de Construire
- Conception du dossier de consultation des entreprises

des entreprises

3) Pilotage de l'exécution des travaux d'aménagement d'espace

- Préparation du chantier d'aménagement d'espace
- Coordination et suivi des travaux du chantier d'aménagement d'espace
- Réception des travaux avec le client

4) Développement d'un projet entrepreneurial

- Élaboration de la stratégie de création et/ou de développement d'entreprise
- Utilisation des réseaux professionnels
- Développement d'une stratégie de communication
- Contractualisation et Suivi des prestations

COMPÉTENCES ATTESTÉES

BLOC

"Analyse de la faisabilité du projet d'aménagement d'espace"

- C1.1 - Analyser le besoin du client en tenant compte des contraintes techniques de l'espace, de l'enveloppe budgétaire dédiée au projet et des exigences du client afin de rédiger le cahier des charges.
- C1.2 - Rédiger un cahier des charges en synthétisant les besoins du client et les contraintes techniques afin de communiquer la demande avec précision.
- C1.3 - Réaliser et négocier une proposition commerciale en cohérence avec l'identité du client, ses attentes et ses capacités financières afin d'obtenir son accord et la signature du contrat réalisé.
- C1.4 - Réaliser un contrat d'étude en détaillant toutes les phases du projet, afin de contractualiser la prestation de service.
- C1.5 - Réaliser un relevé de mesures et d'informations en identifiant et précisant tous les éléments d'espace existants afin de produire des représentations architecturales.
- C1.6 - Identifier et schématiser les lignes structurantes de la composition et de la construction du projet à l'aide du relevé de côtes et des photographies de l'espace afin de repérer les problématiques à lever pour le bon déroulement du projet.
- C1.7 - Rédiger le document reprenant l'ensemble des éléments d'étude du projet en indiquant les étapes du projet, leurs chronologies et objectifs afin de déterminer les missions du maître d'ouvrage et celles du maître d'œuvre.

BLOC

"Étude de conception et dossier de consultation des entreprises"

- C2.1 - Réaliser des recherches sur la fonctionnalité, l'ergonomie et l'esthétique du projet en se documentant sur l'ambiance voulue et en réalisant des esquisses de réflexion afin de composer la planche de tendances permettant de

définir le concept du projet.

- C2.2 - Réaliser différentes solutions d'aménagement en s'appuyant sur la planche de tendances et à l'aide de plans respectant la logique circulaire, volumétrique et de durabilité afin de choisir la solution adaptée aux problématiques et à l'environnement du projet.
- C2.3 - Proposer et argumenter une solution d'aménagement en décrivant le parti pris architectural et en présentant les recherches réalisées afin de faire adhérer le client à la proposition.
- C2.4 - Réaliser les schémas des volumes principaux et des axes de circulation, les plans en respectant les souhaits du client afin de concevoir l'avant-projet sommaire.
- C2.5 - Transposer et réorganiser les données schématiques, les plans et croquis en un modèle architectural fiable, à l'aide du logiciel adapté, afin de concevoir une maquette de l'espace à aménager.
- C2.6 - Finaliser une maquette volumétrique de l'espace d'aménagement en modèle 3D à l'aide des outils de dessin assisté par ordinateur (DAO) afin de visualiser l'avant-projet définitif.
- C2.7- Rédiger le document spécifique reprenant l'ensemble des références des matériaux et produits, en s'appuyant sur la planche de tendances et les critères d'impact environnemental, afin de finaliser l'avant-projet définitif.
- C2.8 - Réaliser les visuels des aménagements en présentant les couleurs, matériaux, éclairages, mobiliers, en veillant à la cohérence des choix avec les impératifs techniques, fonctionnels et budgétaires, afin de répondre à la commande du projet.
- C2.9 - Réaliser une présentation visuelle globale du projet d'aménagement en utilisant un ensemble de données graphiques et documentaires, afin de concevoir un dossier de présentation pour la communication avec le client.
- C2.10 - Rechercher la documentation légale liée au projet, en s'appuyant sur la mise en œuvre d'une veille juridique, afin de constituer le volet relatif au droit du dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire.
- C2.11 - Mettre en page l'ensemble des éléments du dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire, en ordonnant les pièces juridiques, contractuelles et graphiques, afin de permettre la compréhension du projet par l'ensemble des parties prenantes.
- C2.12 - Dessiner les plans de conception généraux et les schémas techniques afin de constituer le volet technique et graphique du dossier de consultation des entreprises.
- C2.13 - Schématiser les réseaux, en s'appuyant sur la connaissance des nomenclatures et normes techniques, afin de les communiquer et les faire valider par un bureau d'études techniques.
- C2.14 - Rédiger le descriptif global du chantier et les notices associées en rappelant l'ensemble des informations techniques, juridiques, environnemental et contextuelles, afin de communiquer l'étude aux entreprises prestataires.
- C2.15 - Rédiger des fiches techniques par corps d'état en détaillant des phases étapes des interventions afin que les entreprises puissent réaliser les travaux.

BLOC "Pilotage de l'exécution des travaux d'aménagement d'espace"

- C3.1 - Vérifier le respect de la législation et des normes sectorielles environnementales, en consultant les textes législatifs en vigueur afin de garantir la dimension légale et durable du projet.
- C3.2 - Assurer la préparation du chantier, en vérifiant la cohérence des plans d'exécution des entreprises avec le dossier de consultation des entreprises, afin de valider les différentes interventions.
- C3.3 - Établir le planning du chantier, en collectant et validant les délais d'exécution des prestataires afin de garantir l'enchaînement des travaux.
- C3.4 - Diriger l'exécution des travaux sur le chantier, en contrôlant la conformité des réalisations en cours avec les cahiers des charges et ordres de service, afin d'assurer la cohérence des travaux avec le cahier des charges.
- C3.5 - Réaliser le décompte financier et les bordereaux de paiement, en validant les dépenses budgétaires des entreprises des travaux, afin de valider les étapes du chantier auprès du client.
- C3.6 - Communiquer l'avancement du projet en accompagnant le client à chaque étape afin de permettre une validation partielle puis totale des travaux.
- C3.7 - Assurer la réception des travaux, en rédigeant le procès-verbal de livraison de chantier présentant l'état des lieux des travaux et les réserves émises, afin d'accompagner le client dans la levée des réserves dans les délais convenus et de valider la garantie de parfait achèvement (biennale, décennale).

BLOC "Développement d'un projet entrepreneurial"

- C 4.1 - Mettre en place une analyse sectorielle et prospective, en s'appuyant sur des données légales, fiscales et sociales, afin de définir le futur statut d'entreprise.
- C 4.2 - Définir son offre de prestations, son public cible et son positionnement, en tenant compte des pratiques du marché, afin d'élaborer son business plan.
- C 4.3 - Développer un réseau professionnel, en s'appuyant sur des partenaires métier, afin de contribuer à la pérennité du projet d'entreprise.
- C4.4 - Identifier les savoir-faire des prestataires professionnels, en s'appuyant sur une étude comparative ou un appel d'offre, afin de les mettre en concurrence et constituer un réseau cohérent.
- C4.5 - Rédiger un appel d'offre, en s'appuyant sur les besoins spécifiques nécessaires au projet et les souhaits du client, afin de faire un choix de partenaires.
- C4.6 - Mettre en place une stratégie de communication externe, en utilisant des canaux de communication professionnels et grand public, afin de diffuser les compétences de l'entreprise.
- C 4.7 - Rédiger un document contractuel, en détaillant l'ensemble des obligations réciproques, afin de faire valider la prestation dans un cadre légal et des normes fiscales, sociales et environnementales.
- C4.8 - Mettre en œuvre des indicateurs de suivi, en analysant les actions réalisées, les budgets engagés et les prestataires mobilisés, afin de mener à bien le projet et d'apporter les actions correctives nécessaires.

Blocs de compétences

RNCP34357BC01 — Analyse de la faisabilité du projet d'aménagement d'espace

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1 - Analyser le besoin du client en tenant compte des contraintes techniques de l'espace, de l'enveloppe budgétaire dédiée au projet et des exigences du client afin de rédiger le cahier des charges.
- C1.2 - Rédiger un cahier des charges en synthétisant les besoins du client et les contraintes techniques afin de communiquer la demande avec précision.
- C1.3 - Réaliser et négocier une proposition commerciale en cohérence avec l'identité du client, ses attentes et ses capacités financières afin d'obtenir son accord et la signature du contrat réalisé.
- C1.4 – Réaliser un contrat d'étude en détaillant toutes les phases du projet, afin de contractualiser la prestation de service.
- C1.5 - Réaliser un relevé de mesures et d'informations en identifiant et précisant tous les éléments d'espace existants afin de produire des représentations architecturales.
- C1.6- Identifier et schématiser les lignes structurantes de la composition et de la construction du projet à l'aide du relevé de côtes et des photographies de l'espace afin de repérer les problématiques à lever pour le bon déroulement du projet.
- C1.7- Rédiger le document reprenant l'ensemble des éléments d'étude du projet en indiquant les étapes du projet, leurs chronologies et objectifs afin de déterminer les missions du maître d'ouvrage et celles du maître d'œuvre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Analyse documentaire
en lien avec une demande client
qui synthétise
le contexte de la demande.
C'est
épreuve
écrite et dessinée.

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat.

RNCP34357BC02 — Etude de conception et dossier de consultation des entreprises

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1- Réaliser des recherches sur la fonctionnalité, l'ergonomie et l'esthétique du projet en se documentant sur l'ambiance voulue et en réalisant des esquisses de réflexion afin de composer la planche de tendances permettant de définir le concept du projet.

C2.2- Réaliser différentes solutions d'aménagement en s'appuyant sur la planche de tendances et à l'aide de plans respectant la logique circulaire, volumétrique et de durabilité afin de choisir la solution adaptée aux problématiques et à l'environnement du projet.

C2.3 - Proposer et argumenter une solution d'aménagement en décrivant le parti pris architectural et en présentant les recherches réalisées afin de faire adhérer le client à la proposition.

C2.4 - Réaliser les schémas des volumes principaux et des axes de circulation, les plans en respectant les souhaits du client afin de concevoir l'avant-projet sommaire.

C2.5 - Transposer et réorganiser les données schématiques, les plans et croquis en un modèle architectural fiable, à l'aide du logiciel adapté, afin de concevoir une maquette de l'espace à aménager.

C2.6 – Finaliser une maquette volumétrique de l'espace d'aménagement en modèle 3D à l'aide des outils de dessin assisté par ordinateur (DAO) afin de visualiser l'avant-projet définitif.

C2.7- Rédiger le document spécifique reprenant l'ensemble des références des matériaux et produits, en s'appuyant sur la planche de tendances et les critères d'impact environnemental, afin de finaliser l'avant-projet définitif.

C2.8- Réaliser les visuels des aménagements en présentant les couleurs, matériaux, éclairages, mobiliers, en veillant à la cohérence des choix avec les impératifs techniques, fonctionnels et budgétaires, afin de répondre à la commande du projet.

C2.9 - Réaliser une présentation visuelle globale du projet d'aménagement en utilisant un ensemble de données graphiques et documentaires, afin de concevoir un dossier de présentation pour la communication avec le client.

C2.10- Rechercher la documentation légale liée au projet, en s'appuyant sur la mise en œuvre d'une veille juridique, afin de constituer le volet relatif au droit du dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire.

C2.11- Mettre en page l'ensemble des éléments du dossier de déclaration Préalable et de Permis de Construire, en ordonnant les pièces juridiques, contractuelles et graphiques, afin de permettre la compréhension du projet par l'ensemble des parties prenantes.

C2.12- Dessiner les plans de conception généraux et les schémas techniques afin de constituer le volet technique et graphique du dossier de consultation des entreprises.

C2.13 - Schématiser les réseaux, en s'appuyant sur la connaissance des nomenclatures et normes techniques, afin de les communiquer et les faire valider par un bureau d'études techniques.

C2.14- Rédiger le descriptif global du chantier et les notices associées en rappelant l'ensemble des informations techniques, juridiques, environnemental et contextuelles, afin de communiquer l'étude aux entreprises prestataires.

C2.15 -Rédiger des fiches techniques par corps d'état en détaillant des phases étapes des interventions afin que les entreprises puissent réaliser les travaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle reconstituées: -avant-Projet en architecture intérieure soutenu oralement

- étude technique et administrative en architecture intérieure à partir d'un projet architecture d'intérieur donné
 - production d'un dossier écrit
- en temps limité

suivi d'un oral de présentation

L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat.

RNCP34357BC03 — Pilotage de l'exécution des travaux d'aménagement d'espace

LISTE DE COMPÉTENCES

C3.1 - Vérifier le respect de la législation et des normes sectorielles environnementales, en consultant les textes législatifs en vigueur afin de garantir la dimension légale et durable du projet.

C3.2 - Assurer la préparation du chantier, en vérifiant la cohérence des plans d'exécution des entreprises avec le dossier de consultation des entreprises, afin de valider les différentes interventions.

C3.3 - Établir le planning du chantier, en collectant et validant les délais d'exécution des prestataires afin de garantir l'enchaînement des travaux.

C3.4 - Diriger l'exécution des travaux sur le chantier, en contrôlant la conformité des réalisations en cours avec les cahiers des charges et ordres de service, afin d'assurer la cohérence des travaux avec le cahier des charges.

C3.5 - Réaliser le décompte financier et les bordereaux de paiement, en validant

les dépenses budgétaires des entreprises des travaux, afin de valider les étapes du chantier auprès du client.

C3.6 - Communiquer l'avancement du projet en accompagnant le client à chaque étape afin de permettre une validation partielle puis totale des travaux.

C3.7 - Assurer la réception des travaux, en rédigeant le procès-verbal de livraison de chantier présentant l'état des lieux des travaux et les réserves émises, afin d'accompagner le client dans la levée des réserves dans les délais convenus et de valider la garantie de parfait achèvement (biennale, décennale).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée:

- rédaction

d'un dossier

expliquant le

pilotage

et l'exécution des travaux

d'un projet d'architecture d'intérieur listant l'ensemble des documents utiles.

- la rédaction du

dossier

d'analyse est suivi d' une

épreuve

de questionnaire

écrite.

L 'acquisition du bloc fait l 'objet de remise d'un certificat.

RNCP34357BC04 — Développement d'un projet entrepreneurial

LISTE DE COMPÉTENCES

C 4.1 -Mettre en place une analyse sectorielle et prospective, en s'appuyant sur des données légales, fiscales et sociales, afin de définir le futur statut d'entreprise.

C 4.2 -Définir son offre de

prestations, son public cible et son positionnement, en tenant compte des

pratiques du marché, afin d'élaborer son business plan.

C 4.3 -Développer un réseau professionnel, en s'appuyant sur des partenaires métier,

afin de contribuer à la pérennité du projet d'entreprise.

C4.4-Identifier les savoir-faire des prestataires professionnels, en s'appuyant sur une étude comparative ou un appel d'offre, afin de les mettre en concurrence et constituer un réseau cohérent.

C4.5 -Rédiger un appel d'offre, en s'appuyant sur les besoins spécifiques

nécessaires au projet et les souhaits du client, afin de faire un choix de

partenaires.

C4.6 - Mettre en place une stratégie de communication externe, en utilisant des

canaux de communication professionnels et grand public, afin de diffuser les

compétences de l'entreprise.

C 4.7 - Rédiger un document contractuel, en détaillant l'ensemble des obligations

réciproques, afin de faire valider la prestation dans un cadre légal et des

normes fiscales, sociales et environnementales.

C4.8 - Mettre en œuvre des indicateurs de suivi, en analysant

les actions réalisées, les budgets engagés et les prestataires mobilisés, afin de mener à bien le projet et d'apporter

les actions correctives nécessaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle:

- présentation d'un projet de création d'entreprise fictif élaboré en amont de la session qui explique tous les éléments et la stratégie.

Cette production écrite est évaluée après un entretien oral.
L'acquisition du bloc fait l'objet de remise d'un certificat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le designer architecte intérieur peut exercer son activité dans des structures très diversifiées : des agences de d'architecture, de design, d'agencement, de décoration, des studios d'aménagement d'espaces commerciaux ou événementiel, ou d'aménagement urbains.

Le designer architecte intérieur peut être salarié mais aussi être indépendant (free-lance) et offrir ses services à différents types de clients. Ce statut tend à se développer et on constate un accroissement du nombre d'enregistrements de travailleurs indépendants.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef de création artistique
- Architecte d'intérieur
- Designer d'unité commercial
- Concepteur artistique
- Associé d'architecte
- Scénographe
- Muséographe
- Directeur Artistique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat à la possibilité d'intégrer ce cursus de 3 ans sous réserve de justifier de :

- la validation d'un BTS en Design d'espace
- ou un titre RNCP de niveau 5 en arts appliqués
- ou de la justification de 120 ECTS dans une formation en design d'espace ou arts appliqués
- ou de la validation de deux années d'études dans l'enseignement supérieur ou titre de niveau 5 ou équivalent dans le domaine du design ou des arts appliqués ou domaines associés.

Le candidat doit avoir une bonne maîtrise des logiciels professionnels, une bonne culture générale, visuelle, plastique et technique. Un entretien de recrutement est systématiquement organisé.

Admission parallèle en 4ème année

L'accès à la formation est aux candidats justifiant :

- d'un titre RNCP de niveau 6 en Design d'espace ou en Arts Appliqués
- ou de la justification de 180 crédits ECTS dans une formation en Design d'espace ou Arts Appliqués
- ou de la validation de trois années d'études dans l'enseignement supérieur ou équivalent dans le domaine du Design ou des Arts Appliqués

Le candidat doit avoir une bonne maîtrise des logiciels professionnels, une bonne culture générale, visuelle, plastique et technique. Un entretien de recrutement est systématiquement organisé.

Admission parallèle en 5ème année

L'accès à la formation est aux candidats justifiant :

- le candidat doit justifier d'un titre RNCP de niveau 6 + 60 crédits ECTS validés d'une formation en maîtrise en Design d'espace ou Arts Appliqués
- ou de la validation de 240 crédits ECTS en Design d'espace ou Arts Appliqués OU de la validation de quatre années d'études dans l'enseignement supérieur ou équivalent dans le domaine du Design ou des Arts Appliqués.

Le candidat doit avoir une bonne maîtrise des logiciels professionnels, une bonne culture générale, visuelle, plastique et technique. Un entretien de recrutement est systématiquement organisé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le Jury est composé de quatre personnes :

- 1 architecte (extérieur)
- 2 designers architecte intérieur (extérieur)
- le président du jury:

directeur pédagogique (interne)

75% des membres du Jury sont extérieurs.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le Jury est composé de quatre personnes :

- 1 architecte (extérieur)
- 2 designers architecte intérieur (extérieur)
- le président du jury:

directeur pédagogique (interne)

75% des membres du Jury sont extérieurs.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Jury est composé de quatre personnes :

- 1 architecte (extérieur)
- 1 designer architecte intérieur (extérieur)
- 1 enseignant en design d'architecture intérieur (interne) ·
- le président du jury:

directeur du centre d'Aix

(interne)

50% des membres du Jury sont extérieurs.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 865 €
Selon la branche	6 333 € – 6 865 €
Prise en charge	Branches concernées
6 865 €	Valeur par défaut · 209 branches

6 631 €	CPNE fabrication de l'ameublement, CPNEFP de la métallurgie
6 707 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 333 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites

Base légale

Date de décision	16/12/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	14	0	77 %	77 %
2017	13	0	57 %	71 %
2016	6	0	100 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41700, RNCP41699

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP34323, RNCP35678, RNCP38522

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://ecole-esdac.com/mastere-design-espace/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34357/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	5 700 €
Coût moyen par dossier	5 700 €
Période	09/2020
France Travail	82 %
France compétences	18 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.